



Formation STOC-EPS

RN des Nouragues – camp Pararé

Bilan année 2013

Olivier Claessens / GEPOG

- Décembre 2013 -

GEPOG
15 avenue Pasteur
97300 Cayenne
www.gepog.org
www.lifecapdom.org

Coordination STOC-EPS
olivier.claessens@gepog.org

Cadre et objet des missions

Dans le cadre des actions Life+ Cap Dom, le GEPOG pilote la mise en place et coordonne le programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par la méthode des Echantillonnages Ponctuel Simple) en Guyane. Ce programme de suivi à long terme de l'avifaune sera réalisé à terme par un réseau d'observateurs bénévoles ou professionnels.

La Réserve Naturelle des Nouragues s'est engagée dès octobre 2012, date de lancement du programme en Guyane, aux côtés du GEPOG pour former ses agents (CNRS / AGEF / ONF) au protocole STOC-EPS et à la reconnaissance des espèces. Une première session de formation a eu lieu en 2012 et a donné lieu à un rapport (Claessens 2012). Ces formations se poursuivent en 2013. Dans la continuité du rapport précédent, le présent rapport dresse le bilan des actions réalisées dans la Réserve Naturelle des Nouragues au cours de l'année 2013 dans le cadre du programme STOC-EPS.

Participants

Les participants aux sessions de formation étaient les mêmes qu'en 2012 :

- Maxime Cobigo (ONF)
- Jennifer Devillechabrolle (AGEF)
- Mathias Fernandez (CNRS – station des Nouragues)
- Stefan Icho (AGEF)

Cette continuité est indispensable pour respecter le protocole STOC-EPS, l'objectif étant à terme la réalisation des relevés STOC-EPS par les agents formés. En effet, ces relevés doivent, autant que possible, être effectués chaque année par les mêmes observateurs. Pour espérer atteindre cet objectif, la formation nécessite un investissement personnel et des efforts réguliers de la part des participants, qu'une formation ponctuelle ne saurait satisfaire.

Mathias Fernandez n'a malheureusement pas pu participer à la session d'octobre 2013. Compte tenu de son excellent niveau de formation déjà atteint (voir plus loin), cette absence bien que regrettable n'a pas constitué un gros handicap pour lui.

La formation est assurée depuis l'initiation du programme par Olivier Claessens (GEPOG).

Dates des sessions

Trois sessions de formation de 5 jours chacune ont été organisées sur le site du camp Pararé :

- du 7 au 11/01/2013
- du 26 au 30/03/2013
- du 20 au 25/10/2013.

Les deux dernières sessions ont été l'occasion d'effectuer les relevés STOC-EPS de saison des pluies et de saison sèche, conformément au protocole établi.

De plus, une session de 3 jours a été organisée à Cayenne entre la session de mars et celle d'octobre afin d'assurer une certaine régularité dans l'effort et d'entretenir les acquis :

- du 24 au 26/06/2013.

Une deuxième session de 3 jours à Cayenne, prévue dans la convention GEPOG/Nouragues, n'a pas pu trouver sa place dans le calendrier chargé des intervenants. Elle a été reportée à janvier 2014.

A noter que l'un des agents de la réserve (J. Devillechabrolle) a participé également sur son temps libre à plusieurs sorties de formation sur le terrain organisées à l'attention des observateurs bénévoles à Rémire-Montjoly. Cette participation volontaire démontre son implication personnelle et complète la formation reçue aux Nouragues.

Organisation pratique

Les missions, tant à Pararé qu'à Cayenne, se sont déroulées en deux temps :

- formation pratique : sortie sur le terrain, le matin ;
- formation théorique : révision, quizz et présentations théoriques en salle ou au carbet, l'après-midi.

Les sorties sur le terrain ont eu lieu à Pararé sur les 3 parcours définis pour le programme STOC-EPS (voir plus loin). Pour la session de juin, il convenait de trouver des sites proches de Cayenne en milieu forestier, afin d'y retrouver une avifaune comparable à celle des Nouragues :

- 24/06 : Rémire-Montjoly, sentier de l'habitation Vidal.
- 25/06 : Matoury, sentier de la Mirande (mont Grand Matoury).
- 26/06 : Roura, layon de « l'habitation Jésuite » (montagne de Roura).

Les séances en salle durant cette session se sont déroulées dans une salle de réunion prêtée par l'ONF, dans les locaux de la Direction Régionale de l'ONF à Montabo.

Mise en place des parcours STOC-EPS

Quatre parcours STOC-EPS étaient initialement prévus autour du camp Pararé. Trois parcours, comportant chacun 10 points de relevés conformément au protocole STOC-EPS, ont été définis au cours de la session de janvier 2013. Ces trois parcours utilisent les layons existants : layon 4 (parcours NOU-01), layon 3 (parcours NOU-02), layon 2 (parcours NOU-03). Le layon 1 qui aurait dû accueillir un quatrième parcours a été abandonné car le bruit de la rivière rend l'écoute difficile en raison de la proximité du Saut Pararé.

Sur ces trois parcours, les points de relevés ont été géoréférencés (coordonnées GPS), numérotés et matérialisés par de la rubalise afin d'être facilement retrouvés chaque année. Ces points ne devront en effet pas varier au fil du temps. Chaque point a fait l'objet d'une description de l'habitat selon une typologie définie pour le programme STOC-EPS, et 4

photos dans 4 directions ont été prises afin d'illustrer d'éventuels changements qui surviendraient au cours du temps. Le choix des points et les descriptions d'habitats ont été faits dans le cadre de la formation.

Bilan d'un an de formation

Les quatre agents formés ont d'emblée fait preuve d'une grande motivation, qui ne s'est pas démentie au fil du temps.

La durée minimale « normale » d'une formation au programme STOC-EPS, pour un observateur débutant mais motivé, est estimée à 2 ans, prolongés d'une période de suivi (compagnonnage) pour s'assurer que les acquis sont bons et pour combler d'éventuelles lacunes. Cette durée est bien sûr variable selon les aptitudes et l'implication de chacun. Dans un environnement aussi riche et complexe que la forêt guyanaise, on peut s'attendre à ce que la durée nécessaire à la formation soit sensiblement plus longue.

Avec ces considérations, les résultats obtenus avec les agents de la Réserve Naturelle des Nouragues sont remarquables. En effet, après seulement 1 an et demi de formation, 2 d'entre eux ont atteint un niveau leur permettant de procéder à leurs premiers relevés STOC-EPS sous le contrôle du formateur. Une telle rapidité dans l'apprentissage est exceptionnelle et témoigne d'aptitudes personnelles particulières, mais aussi d'un effort réel et constant pour progresser : prise de notes, méthode, recherches personnelles, mise en pratique au quotidien. Pour ces deux là (Mathias Fernandez et Jennifer Devillechabrolle) un suivi reste nécessaire pour parachever la formation et acquérir les réflexes nécessaires dans l'identification (en s'affranchissant des notes) et le dénombrement des oiseaux.

Pour les deux autres (Maxime Cobigo et Stefan Icho), les choses s'avèrent plus difficiles, pour diverses raisons. Un gros effort doit être poursuivi. Un bilan devra être fait dans le courant ou à l'issue d'une année supplémentaire de formation, éventuellement assorti soit d'une remise en question des objectifs poursuivis si la progression s'avère incertaine, soit d'une formation accélérée et intensive pour atteindre l'objectif d'autonomie visé.

Relevés STOC-EPS

Les deux sessions de mars et octobre ont également donné lieu aux relevés STOC-EPS. Au cours de ces relevés selon le protocole STOC-EPS, chacun procède au dénombrement des oiseaux indépendamment des autres, et les résultats sont ensuite comparés et commentés en prenant le temps nécessaire aux explications avant de passer au point suivant. Ces relevés sont donc l'occasion pour les agents formés de se mettre « en conditions réelles ».

En mars 2013, comme en 2012, les relevés entrant dans la base de données STOC-EPS étaient ceux réalisés par Olivier Claessens. En octobre 2013, l'une des séries (parcours NOU-03) a été réalisée parallèlement par Jennifer Devillechabrolle ; ses données seront intégrées dans la base. Mathias Fernandez, qui aurait dû réaliser les deux autres, étant absent à cette session.

Outre les observations et relevés tests effectués le long des parcours, ce sont donc 60 relevés (3 parcours x10 points x2 sessions) de 5 minutes qui ont été réalisés et qui intègrent la base de données du programme STOC-EPS.

Quizz et présentations théoriques

Comme lors de la première session en 2012, les après-midi ont été consacrés à des révisions sur l'identification visuelle et auditive (d'après diapos et enregistrements) des espèces déjà rencontrées, à des quizz et à des présentations théoriques. Une progression dans la difficulté des quizz a pu être proposée, notamment lors de la dernière session (octobre 2013).

Deux nouveaux sujets théoriques, concernant les oiseaux forestiers, ont été présentés :

- « Les perroquets de Guyane » (28/03/13, réédité le 24/06/13)
- « Les rondes d'insectivores du sous-bois » (26/06/13).

Bilan

Au cours des relevés effectués sur les trois parcours STOC-EPS définis, 112 espèces ont été contactées (non comptés les espèces indéterminées), pour un total de 654 individus. La session de mars 2013 a permis de contacter 76 espèces (288 individus) et celle d'octobre 2013, 92 espèces (366 individus, valeurs issues des données d'O. Claessens). Leur liste est donnée en annexe.

Si les sessions sur le terrain aux Nouragues ont été dans l'ensemble jugées très positives par tous, la session de juin à Cayenne a été jugée peu satisfaisante par la plupart des participants. En effet, malgré les efforts de préparation (recherche de sites, élaboration des sujets) une certaine improvisation s'est fait sentir. De plus, les sorties sur le terrain qui étaient considérées par nous comme une simple révision entre deux sessions pratiques sur le site de Pararé, n'ont pas répondu à l'attente des candidats qui auraient souhaité une implication plus grande, une mise en conditions réelles et des tests pratiques. Par ailleurs, il est difficile de trouver à proximité de Cayenne des sites pouvant héberger une avifaune forestière comparable à celle des Nouragues, d'où une efficacité moyenne en termes de formation à l'identification des espèces que les agents seront susceptibles de rencontrer aux Nouragues. Ce type de session hors contexte montre donc ses limites et le contenu (peut-être la durée) d'une telle session doit être revu.

Les présentations théoriques ont été en revanche unanimement appréciées et constituent sans conteste un complément très utile aux formations sur le terrain.

Conclusions

Avec au total 5 sessions de formation totalisant 24 journées depuis octobre 2012, l'ONF et la station des Nouragues confirment leur implication dans le programme STOC-EPS et dans la formation indispensable de leurs agents. La mise à disposition de ces derniers pour suivre les formations représente pour ces structures un investissement réel et traduit un engagement sur le long terme. Nous les remercions pour leur confiance.

Les formations dispensées depuis maintenant 15 mois portent leurs fruits. La rapidité de la progression individuelle de deux des quatre agents ayant suivi ces formations en témoigne.

Comme annoncé dès leur mise en place, ces formations ne doivent toutefois pas s'arrêter en chemin, sous peine d'en perdre tout le bénéfice. D'une part, malgré les qualités démontrées par les candidats, elles restent insuffisantes dans beaucoup de cas pour répondre aux besoins du programme STOC-EPS (rapidité dans l'identification, fiabilité, autonomie des observateurs). D'autre part, elles nécessitent un suivi régulier et constant, afin de garantir la persistance des acquis.

Pour répondre à ces besoins, une année supplémentaire de suivi, éventuellement allégé par rapport à la première année de formation, doit être envisagée pour les deux agents ayant atteint un bon niveau de formation, niveau qui leur permet de commencer à réaliser eux-mêmes les relevés STOC-EPS sans être encore tout à fait autonomes. Au moins une année de formation intensive semble nécessaire pour les deux autres agents, sans garantie de résultat... Une partie de cette formation pourrait être assurée par les deux premiers agents devenus autonomes, permettant ainsi l'élargissement du réseau d'observateurs, élargissement indispensable à la réalisation des objectifs du programme STOC-EPS.

Les participants doivent également entretenir eux-mêmes leurs connaissances par une pratique régulière entre deux sessions de formation ou de relevés, le formateur restant à leur disposition pour répondre à toute difficulté rencontrée.

Une fois de plus il faut remercier la station CNRS des Nouragues et en particulier le camp Pararé pour leur accueil et pour les conditions de travail offertes qui ont grandement facilité le déroulement des sessions de formation et permis leur succès. Merci également à l'ONF (Direction Régionale) qui a mis à notre disposition une salle de réunion pour la session de formation à Cayenne.

Avec la participation de



AGEP
Association pour la Gestion
des Espaces Protégés

Annexe :
Espèces contactées au cours des relevés STOC-EPS.
Réserve des Nouragues, camp Pararé.

Les nombres correspondent à la somme des effectifs contactés sur les 3 parcours (données provisoires, sous réserve de corrections).

Les espèces sont classées par ordre alphabétique du nom français.

Nom français	Nom scientifique	Session		Total général
		2013-1	2013-2	
?	?	7	11	18
Agami trompette	<i>Psophia crepitans</i>	3		3
Alapi à cravate noire	<i>Myrmeciza ferruginea</i>	5	5	10
Alapi à tête noire	<i>Percnostola rufifrons</i>	4	4	8
Alapi carillonneur	<i>Hypocnemis cantator</i>	3	2	5
Alapi ponctué	<i>Schistocichla leucostigma</i>	1		1
Anabate olivâtre	<i>Automolus infuscatus</i>	3		3
Ara rouge	<i>Ara macao</i>	1	1	2
Attila à croupion jaune	<i>Attila spadiceus</i>	4	4	8
Barbacou noir	<i>Monasa atra</i>		2	2
Batara ardoisé	<i>Thamnomanes ardesiacus</i>	3	3	6
Batara cendré	<i>Thamnomanes caesius</i>	3	10	13
Batara d'Amazonie	<i>Thamnophilus amazonicus</i>	3	2	5
Batara fascié	<i>Cymbilaimus lineatus</i>	4	5	9
Batara souris	<i>Thamnophilus murinus</i>	6	11	17
Bécarde à calotte noire	<i>Pachyramphus marginatus</i>		1	1
Caïque à tête noire	<i>Pyrilia caica</i>	4		4
Caracara à gorge rouge	<i>Ibycter americanus</i>	13	3	16
Cardinal flavert	<i>Caryothraustes canadensis</i>	1	3	4
Cassique cul-rouge	<i>Cacicus haemorrhous</i>	2	1	3
Cassique vert	<i>Psarocolius viridis</i>	4	13	17
Colibri jacobin	<i>Florisuga mellivora</i>		4	4
Colombe à front gris	<i>Leptotila rufaxilla</i>	7	2	9
Conure versicolore	<i>Pyrrhura picta</i>	2		2
Coracine chauve	<i>Perissocephalus tricolor</i>		1	1
Coracine noire	<i>Querula purpurata</i>	3		3
Corythopis à collier	<i>Corythopis torquatus</i>	3	3	6
Cotinga ouette	<i>Phoenicircus carnifex</i>		2	2
Élénie de Gaimard	<i>Myiopagis gaimardii</i>	2	2	4
Ermite à brins blancs	<i>Phaethornis superciliosus</i>	4		4
Fourmilier tacheté	<i>Hylophylax naevius</i>	1		1
Fourmilier zébré	<i>Willisornis poecilinotus</i>		2	2
Grallaire grand-beffroi	<i>Myrmothera campanisona</i>	5	4	9
Grallaire roi	<i>Grallaria varia</i>		3	3
Grallaire tachetée	<i>Hylopezus macularius</i>	3	3	6
Grand Jacamar	<i>Jacamerops aureus</i>	2	1	3
Grimpar bec-en-coin	<i>Glyphorhynchus spirurus</i>	3	5	8
Grimpar enfumé	<i>Dendrocincla fuliginosa</i>		1	1
Grimpar flambé	<i>Xiphorhynchus pardalotus</i>	4	4	8
Grisin ardoisé	<i>Cercomacra cinerascens</i>	19	35	54
Grisin de Todd	<i>Herpsilochmus stictocephalus</i>	1	6	7
Grisin givré	<i>Herpsilochmus sticturus</i>	3	11	14
Grisin sombre	<i>Cercomacra tyrannina</i>	3	4	7
Hirondelle à ceinture blanche	<i>Atticora fasciata</i>		3	3
Jacamar à longue queue	<i>Galbula dea</i>		1	1

Manakin à front blanc	<i>Lepidothrix serena</i>	6	2	8
Manakin à tête blanche	<i>Dixiphia pipra</i>	1	3	4
Manakin à tête d'or	<i>Ceratopipra erythrocephala</i>	1	3	4
Manakin minuscule	<i>Tyranneutes virescens</i>		11	11
Martinet spinicaude	<i>Chaetura spinicaudus</i>		4	4
Merle à col blanc	<i>Turdus albicollis</i>	2		2
Microbate à collier	<i>Microbates collaris</i>	1	2	3
Microbate à long bec	<i>Ramphocaenus melanurus</i>		2	2
Microtyran à queue courte	<i>Myiornis ecaudatus</i>	4	1	5
Motmot houtouc	<i>Momotus momota</i>	1	2	3
Myrmidon à flancs blancs	<i>Myrmotherula axillaris</i>		2	2
Myrmidon moucheté	<i>Isleria guttata</i>		3	3
Myrmidon pygmée	<i>Myrmotherula brachyura</i>		3	3
Organiste nègre	<i>Euphonia cayennensis</i>		3	3
Palicour de Cayenne	<i>Myrmornis torquata</i>		2	2
Papegeai maillé	<i>Derophtus accipitrinus</i>	2	2	4
Piauhau hurleur	<i>Lipaugus vociferans</i>	48	38	86
Piaye à ventre noir	<i>Piaya melanogaster</i>		1	1
Pic à cou rouge	<i>Campephilus rubricollis</i>	4	2	6
Pic de Cassin	<i>Veniliornis cassini</i>		1	1
Pic de Malherbe	<i>Campephilus melanoleucos</i>		1	1
Pic mordoré	<i>Celeus elegans</i>	1		1
Pic ondé	<i>Celeus undatus</i>	1	3	4
Pic ouentou	<i>Dryocopus lineatus</i>	1		1
Pigeon plombé	<i>Patagioenas plumbea</i>	7	9	16
Pigeon vineux	<i>Patagioenas subvinacea</i>	1	4	5
Pione à tête bleue	<i>Pionus menstruus</i>	8		8
Pione violette	<i>Pionus fuscus</i>		1	1
Platyrhynque à miroir	<i>Tolmomyias assimilis</i>		1	1
Platyrhynque à tête d'or	<i>Platyrinchus coronatus</i>	4	3	7
Platyrhynque poliocéphale	<i>Tolmomyias poliocephalus</i>	2	2	4
Saltator ardoisé	<i>Saltator grossus</i>	2	6	8
Saltator des grands-bois	<i>Saltator maximus</i>	2		2
Sclérure à bec court	<i>Sclerurus rufigularis</i>		1	1
Smaragdan oreillard	<i>Vireolanius leucotis</i>	2	2	4
Sourciroux mélodieux	<i>Cyclarhis gujanensis</i>	1	1	2
Sucrier à ventre jaune	<i>Coereba flaveola</i>	4		4
Tamatia à gros bec	<i>Notharchus macrorhynchos</i>	1	1	2
Tangara à bec d'argent	<i>Ramphocelus carbo</i>	1	6	7
Tangara à crête fauve	<i>Tachyphonus surinamus</i>		1	1
Tangara mordoré	<i>Lanio fulvus</i>	2		2
Tétéma colma	<i>Formicarius colma</i>	2		2
Tétéma coq-de-bois	<i>Formicarius analis</i>	9	8	17
Tinamou cendré	<i>Crypturellus cinereus</i>	2		2
Tinamou varié	<i>Crypturellus variegatus</i>	3	2	5
Todirostre de Joséphine	<i>Hemitriccus josephinae</i>		1	1
Todirostre zostérops	<i>Hemitriccus zosterops</i>		1	1
Tohi silencieux	<i>Arremon taciturnus</i>	1		1
Toucan à bec rouge	<i>Ramphastos tucanus</i>	5	8	13
Toucan ariel	<i>Ramphastos vitellinus</i>	1	3	4
Toucanet koulik	<i>Selenidera piperivora</i>		6	6
Troglodyte arada	<i>Cyphorhinus arada</i>	1		1
Troglodyte coraya	<i>Pheugopedius coraya</i>	1	7	8
Trogon à queue blanche	<i>Trogon viridis</i>	6	5	11
Trogon à queue noire	<i>Trogon melanurus</i>	2	2	4
Trogon aurore	<i>Trogon rufus</i>	1	1	2

Trogon rosalba	<i>Trogon collaris</i>	1	1	2
Trogon violacé	<i>Trogon violaceus</i>	2	2	4
Tyran de Cayenne	<i>Myiozetetes cayanensis</i>	1	1	2
Tyran de Pelzel	<i>Conopias parvus</i>	1		1
Tyran féroce	<i>Myiarchus ferox</i>		1	1
Tyran grisâtre	<i>Rhytipterna simplex</i>		1	1
Tyran olivâtre	<i>Myiarchus tuberculifer</i>		2	2
Tyranneau vif	<i>Zimmerius acer</i>		1	1
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>		1	1
Viréon à calotte rousse	<i>Hylophilus ochraceiceps</i>		2	2
Viréon à plastron	<i>Hylophilus thoracicus</i>		1	1
Viréon fardé	<i>Hylophilus muscicapinus</i>		2	2
Total général		288	366	654